

France 2030 : bilan à mi-parcours vu par Bruno Bonnell (SGPI) ; « il y aura des go et no-go » pour les PUI

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Interview n°448243 - Publié le 15/07/2026 à 11:52

Imprimé par - abonné # - le 17/07/2026 à 09:10



Bruno Bonnell - © Séb Lascoux

« Nous sommes un petit pays, nous connaissons les difficultés de la recherche en France, les difficultés à rester chercheur, et malgré tout cela, 25 % des 2 000 publications de France 2030 se placent dans le peloton de tête des publications internationales. C'est vraiment remarquable », déclare [Bruno Bonnell](#), secrétaire général pour l'investissement, le 10/07/2026.

Il revient pour News Tank sur le bilan d'impacts à mi-parcours de France 2030, rendu public le 09/07. Si le rapport englobe l'ensemble des dimensions du programme, il consacre un focus aux domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En la matière, le SGPI (Secrétaire général pour l'investissement) relève « le rôle joué par France 2030 dans la structuration des infrastructures et des équipements scientifiques. Le fait d'avoir mis ces instruments en place dans les universités et les centres de recherche français augmente en moyenne la productivité scientifique de 55 % ».

Alors que le rapport met en avant un bilan positif des Labex (Laboratoire d'Excellence), Bruno Bonnell confirme qu'« il y aura une nouvelle vague ». « Mais c'est un combat budgétaire majeur dans un contexte excessivement difficile. Et se pose également la question de savoir à qui attribuer ces Labex, parce que c'est la grande guerre entre les universités, les organismes nationaux de recherche et tout l'écosystème autour. »

Interrogé sur les suites données à l'évaluation en cours des PUI (Pôle universitaire d'innovation) (pôles universitaires d'innovation), il déclare qu'« il y aura des go et des no-go » en matière de poursuite de financements. Démarche similaire pour les IRT (Institut de recherche technologique) et ITE (Institut pour la transition énergétique), où « des choix seront faits sur le volume donné et sur le nombre d'instituts financés ».

« Les intuitions initiales de France 2030 se confirment »

Le bilan d'impacts à mi-parcours de France 2030 a été publié à l'occasion du séminaire annuel de ses évaluateurs. Que retenir-vous principalement de ce travail ?

Ce que nous avons fait le 08/07 en réunissant les 70 évaluateurs du plan France 2030, qui ont produit une vingtaine d'études, dont dix sont désormais publiées, est quelque chose d'unique dans les politiques publiques : depuis le début, France 2030 est suivi par des évaluateurs indépendants, experts dans leur domaine, qui ont totalement objectivé le rapport d'impact que nous produisons aujourd'hui. Ce n'est pas un rapport fait sur des hypothèses politiques, ni sur des désirs ou espérances de résultats. Et cela devrait devenir une règle pour les politiques publiques : consacrer systématiquement une partie, même minime, de leur budget, à leur évaluation pour objectiver et améliorer leur performance — dans notre cas, 0,1 %.

« 54 Md€ devraient générer près de 250 Md€ de valeur nouvelle à terme. »

Si nous rentrons dans le rapport, sans fanfaronner, je suis obligé de reconnaître que les intuitions initiales de France 2030 se confirment et convergent vers quelque chose de positif. Un euro investi dans France 2030 devrait générer entre 3,8 et 5,4 € de valeur nouvelle créée à long terme. Dans la réalité, 54 Md€ devraient générer près de 250 Md€ de valeur nouvelle à terme. C'est absolument phénoménal et vient de trois choses :

Premièrement : c'est un investissement dirigé dans un cadre de vision stratégique ciblée sur certaines filières nouvelles. Ce n'est pas, comme je l'ai trop lu, une dispersion de type saupoudrage, mais quelque chose construit de façon totalement cohérente.

Deuxièmement : une hypersélection. Sur cinq candidatures, deux seulement sont retenus. Donc nous avons véritablement écrémé, avec des frustrations parfois, mais nous avons vraiment cherché le meilleur du meilleur.

Troisièmement : nous avons compensé le manque d'investissement privé. Si nous n'étions pas là, ces projets ne se feraient pas.

Cela confirme, pour ma part, la nécessité de l'État d'être présent dans les politiques de soutien à l'innovation, avec des stratégies à long terme, une sélectivité et une incitativité réelles, être véritablement là où l'investissement privé ne va pas, et ne pas rater des opportunités parce qu'elles sont à plus long terme ou qu'elles n'ont pas de rentabilité assez tôt.

À l'inverse, avez-vous des motifs d'insatisfaction ?

Ce sont davantage des motifs de frustration. La situation budgétaire globale nous demande de faire des efforts. Nous les avons faits et avons ralenti notre rythme de soutien, tout à fait consciemment, en disant que nous devons participer à l'effort national. Nous avons eu des années où nous avons dépassé les 5 à 8 Md€ d'investissements publics, et cette année, nous sommes plutôt sur une tendance à 2,5 Md€.

Une autre frustration est que l'investissement privé n'est pas au rendez-vous. Nous espérons des effets de levier sur l'investissement privé beaucoup plus importants. L'État a fait sa part, mais quand nous voyons que 40 % des assurances-vie s'investissent sur l'innovation aux États-Unis ou ailleurs, il nous a vraiment manqué une dynamique patriotique sur l'investissement privé en France. Or, avec 10 % de nos lauréats qui déposent des brevets de ruptures majeures et une publication scientifique sur quatre qui entre dans le top 10 % mondial, la confiance dans notre innovation devrait être là.

« L'investissement privé n'est pas au rendez-vous. »

« Je combats cette idée d'une France résignée ou en décrochage »

Vous venez d'évoquer les questions des brevets, des publications scientifiques. Que retenez-vous particulièrement en matière d'enseignement supérieur et de recherche ?

Premièrement, France 2030 ce sont 42 programmes de recherche lancés en cinq ans, dans des domaines extrêmement divers : la bioproduction, l'IA (Intelligence artificielle), la fermentation, les SHS (Sciences humaines et sociales). Deuxièmement, il y a eu 2 000 publications, dont 25 % figurent dans le top 10 % des meilleures publications internationales. C'est incroyable : nous sommes un petit pays, nous connaissons les difficultés de la recherche en France, les difficultés à rester chercheur, et malgré tout cela, 25 % des 2 000 publications de France 2030 se placent dans le peloton de tête des publications internationales. C'est vraiment remarquable.

La troisième chose, qui est fondamentale, c'est le rôle joué par France 2030 dans la structuration des infrastructures et des équipements scientifiques. Le fait d'avoir mis ces instruments en place dans les universités et les centres de recherche français augmente en moyenne la productivité scientifique de 55 %.

Et puis, bien sûr, l'excellence du rayonnement en IA, où nous nous classons troisièmes mondiaux, comme dans le calcul intensif.

Et en même temps, de nombreuses personnes parlent d'un « décrochage scientifique » de la France. Comment combinez-vous ces deux dynamiques ?

Généraliser ne fonctionne pas, et dire qu'il y a un « décrochage scientifique », je ne pense pas que cela reflète la situation réelle de la science aujourd'hui. Nous avons des domaines, comme le quantique ou l'oncologie, ou les matériaux avancés, dans lesquels la France fait partie des meilleurs au monde. Par contre, il y a des domaines dans lesquels la surperformance est plutôt à Singapour, en Chine, à Stanford. Cela fait partie d'une distribution assez naturelle. Je combats cette idée d'une France résignée ou en décrochage.

En matière d'enseignement supérieur et de recherche, le rapport opère un zoom sur le dispositif Labex.

L'apport du rapport d'impact a été essentiel. Il permet d'objectiver - après les travaux d'Antonin Bergeaud et [Philippe Aghion](#) notamment - que, sur les établissements, le rayonnement international, les innovations technologiques, la formation et la R&D (Recherche et développement), les Labex ont un impact majeur.

Vous avez déjà pu évoquer le lancement d'un nouvel appel à projets. Quel en sera le périmètre ?

Il y aura une nouvelle vague de Labex. Il n'est pas question de renoncer à cet outil incroyable qui a permis de structurer la recherche en local. S'il y a un outil sur lequel on peut compter, c'est celui-là. Mais c'est un combat budgétaire majeur dans un contexte excessivement difficile. Et se pose également la question de savoir à qui attribuer ces Labex, parce que c'est la grande guerre entre les universités, les organismes nationaux de recherche et tout l'écosystème autour.

Les évaluations des dispositifs de transfert et de valorisation de la recherche

France 2030 a aussi lancé les PUI (pôles universitaires d'innovation), qui sont en phase d'évaluation à mi-parcours. Quel est votre regard sur ce dispositif ?

Les PUI sont devenus un objet pratiquement passionnel. Dans le paysage des universités et de l'enseignement supérieur, il y a ceux qui aiment — nous en faisons partie — et ceux qui n'aiment pas. Et au milieu, il y a les évaluateurs.



L'évaluation des PUI permet d'affiner les chantiers prioritaires. »

Nous avons une étape d'évaluation qui est en train de se finaliser. Ce qui est intéressant, c'est que cela permet d'affiner les chantiers prioritaires, parce que c'était parti un peu de manière foisonnante. Mais il y a déjà des actifs significatifs à tirer de ces PUI : une cohésion, un collectif, l'affirmation de chef de file à des universités qui nous semblent assez essentielles. Les PUI font partie de ces dispositifs qui méritent d'aller au bout de leur expérimentation.

Selon les résultats de l'évaluation, des sites pourront-ils voir leur financement s'arrêter, avec des « go/no-go » ?

Il y aura des go et des no-go, évidemment, même si je ne peux pas encore vous dire lesquels. Nous allons toujours dans une logique d'excellence et de performance. S'il y a des choses qui ne marchent pas, nous essayons de les corriger. Nous sommes toujours dans une bienveillance rigoureuse, mais aussi dans une rigueur bienveillante. Si nous devons changer, nous changerons.

Les IRT et ITE sont dans une position similaire, avec des réductions fortes de budget envisagées sur plusieurs d'entre eux.

Les IRT et ITE sont bien plus anciens que les PUI, lancés dans le cadre des PIA (Programme d'investissements d'avenir). À leur création, il y avait un « deal » : qu'ils soient capables, à un moment donné, de voler de leurs propres ailes et de ne plus avoir besoin de soutien. Or différentes raisons ont fait que nous avons pris l'habitude confortable d'attendre que l'État compense les contre-performances des IRT.

Quand j'ai pris mes fonctions, j'ai affiché un objectif en trois tiers : un tiers de soutien de l'État, un tiers de contrats extérieurs et un tiers de financements locaux. Force est de constater que même si je l'ai dit très fort, personne ne m'a cru.

Les évaluations ont montré qu'il y a des IRT qui vont très bien et pour qui le soutien de l'État est davantage un bonus qui leur permet de se déployer et grandir. Et d'autres où la situation est beaucoup plus préoccupante. Et donc dans un contexte de budget réduit, des choix seront faits sur le volume donné aux IRT-ITE et sur le nombre d'instituts financés. De mon côté, je les encourage à s'associer, à se rapprocher pour mutualiser leurs frais de structures quand ils sont trop importants. Entre mourir seul ou vivre à deux, je choisis la seconde option, mais je n'ai pas beaucoup de succès.

« J'encourage les IRT-ITE à se rapprocher pour mutualiser leurs frais. »

Ces structures doivent passer de la « sous perfusion » à la « surperformance ». Un certain nombre d'entre elles ont cette capacité et devraient s'engager dans cette voie. Les décisions finales de financement devraient être communiquées d'ici la rentrée

En matière d'innovation de rupture, un rapport récent plaide pour la création d'une agence française inspirée du modèle allemand de la Sprind. Allez-vous pousser cette initiative ?

J'ai fait partie du groupe de travail, donc ce serait mal placé de vous dire que je ne la soutiens pas. En revanche, le diable se cache dans les détails. Et par ailleurs, je n'aime pas qu'on dise qu'il faudrait une agence « à l'image de Sprind », car nous avons déjà France 2030 où nous avons investi 6 Md€ dans l'innovation de rupture, avec des prises de risque importantes.

Ce qui m'intéresse, en revanche, c'est de tenter quelque chose jamais fait jusqu'à aujourd'hui : confier environ 20 M€ à des experts, des francs-tireurs, et leur demander de « détecter ce qui est indétectable ». Par ailleurs, si nous parlons beaucoup de l'Allemagne, c'est parce que nous avons envie de travailler avec ce pays. Malgré l'échec du Scaf (Système de combat aérien du futur) (Système de combat aérien du futur), malgré les dissensions sur le F-35, nous allons tout faire pour tendre la main aux Allemands et dire que la recherche est un sujet sur lequel on peut se retrouver.

Un conseil des ministres franco-allemand va se tenir [les 16 et 17/07 à Cologne, en Allemagne]. C'est à ce moment-là que devrait être prise la décision de lancer cette expérimentation.

« Est-ce que je vais dérégler la machine France 2030 à six mois des élections présidentielles ? Non. »

Le président de la République [Emmanuel Macron](#) a indiqué dans un discours récent vouloir constituer un comité de « défricheurs » pour réfléchir à la suite du programme France 2030. Est-il déjà constitué et au travail ?

Le groupe n'est pas encore constitué. Ce qui est sûr c'est qu'il nous faut des gens qui soient des éclaireurs, qui regardent très loin et qui vont donner des informations pour qu'un comité qui déciderait demain — ce n'est pas nous, il y aura une nouvelle présidence, un nouveau gouvernement — ait un maximum d'éléments pour décider à la fois sur la gouvernance, l'innovation, les sujets technologiques abordés, les valeurs ajoutées.

Dans cette poursuite de France 2030, le CSIA (Comité de surveillance des investissements d'avenir) recommande une évolution du pilotage du programme. Est-ce que cela est un chantier à mener selon vous ?

Toute idée qui vient faire évoluer, augmenter l'efficacité, voire l'efficience du programme, est la bienvenue. Mais est-ce que je vais dérégler la machine France 2030 à six mois des élections présidentielles ? Non, je vous le dis sincèrement.

Nous avons mis du temps à la régler et elle fonctionne. Qu'elle doive évoluer demain, nous sommes tous d'accord, parce que les enjeux, les budgets et l'univers concurrentiel sont différents. Raisonner en portefeuille, en valeur ajoutée globale, comme le suggère le CSIA, serait une belle évolution.

Par ailleurs, ce que dit le rapport d'impact, c'est de se mettre en phase avec l'échelon européen. Je pense que c'est essentiel et que la réflexion d'un plan futur doit être en coordination avec les réflexions des plans européens qui sont en route. Parce qu'il y a certains domaines où nous aurons besoin d'un zéro supplémentaire, et ce zéro supplémentaire sera apporté par l'Europe.



Bruno Bonnell

Secrétaire général pour l'investissement @ Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)

Parcours

Depuis février 2022

[Secrétariat général pour l'investissement \(SGPI\)](#)
Secrétaire général pour l'investissement

Juin 2017 - janvier 2022

La République En Marche ! (LaREM)
Député du Rhône

Mai 2012 - septembre 2019

[EMLyon Business School](#)
Président du conseil d'administration

2011 - janvier 2019

Awabot (start-up)
Président

2013 - juillet 2017

Robolution capital (fonds d'investissement)
Partenaire

1983 - 2007

Infogrames Atari
Fondateur et président

-

Établissement & diplôme

1981 - 1982

[Université Paris Dauphine-PSL](#)
Licence d'économie

1978 - 1981

[CPE Lyon \(École d'ingénieurs en chimie et sciences du numérique\)](#)
Diplôme d'ingénieur

Fiche n° 26147, créée le 02/10/2017 à 14:34 - Màj le 15/07/2026 à 10:37



Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)

Le Secrétariat général pour l'investissement est chargé du suivi du Grand plan d'investissement et de la mise en œuvre du PIA (Programme d'investissements d'avenir).

Catégorie : État / Agences d'État

Adresse du siège

Hôtel de Cassini
32, rue de Babylone
75007 Paris France

Général

Date de création

2018 (anciennement Commissariat général à l'investissement depuis 2010)

Statut	Service du Premier ministre (Matignon)
Tutelles	Matignon
Implantations, dont siège	Paris (siège)
Missions et objectifs	Le SGPI est chargé d'assurer la cohérence et le suivi de la politique d'investissement de l'État à travers le déploiement du plan France 2030 doté de 54 Md€ (incluant les 20 Md€ du PIA 4). Cette somme est mobilisée pour transformer des secteurs clefs de notre économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et l'industrialisation. Le SGPI assure également l'évaluation socio-économique des grands projets d'investissement public.
Composantes	Six pôles thématiques : • santé • transition écologique, industrielle et agricole • connaissance • souveraineté numérique et électronique • nouvelles frontières (espace, grands fonds marins, quantique) • fonds propres S'y ajoutent des équipes transverses en charge de l'évaluation, des finances, de la communication et de la relation avec les territoires.
Secrétaire général(e)	Bruno Bonnell (à compter du 31/01/2022) Adjoint(e) : Géraldine Leveau
Chef(fe) de service	Pôle Connaissance : Guillaume Bordry Pôle Transition écologique, industrielle et agricole : Patrick Olivier Pôle Souveraineté numérique : Florent Kirchner Pôle Fonds propres : Georges-Étienne Faure Directeur de l'Agence innovation santé : Charles Édouard Escurat

Fiche n° 3946, créée le 04/03/2016 à 06:53 - Màj le 15/07/2026 à 10:37